

ATELIER CLIMAT

ECO-MOBILITÉ SCOLAIRE

26 septembre 2023

Grenoble







LES RETOURS D'EXPÉRIENCE

TEMPS 2:

Quels aménagement et infrastructures pour faciliter les pratiques?

Option B : Eco-mobilité des enfants / Eco-mobilité des parents : un projet de rabattement intermodal communal

Philippe PARAZON Yves ARGOUD PUY





Projet transversal d'écomobilité scolaire

Situation actuelle

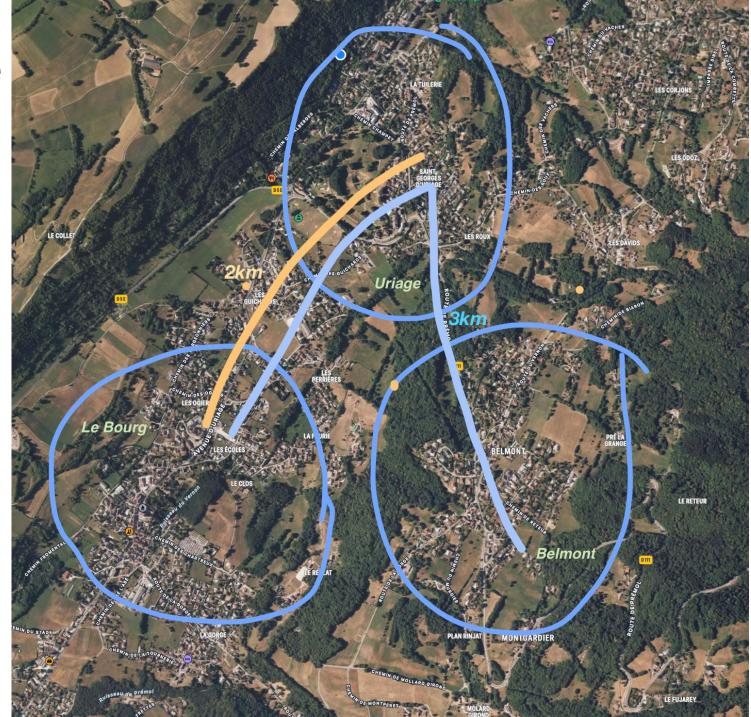
Ecole Jules Bruant:

150 enfants en maternelle 250 enfants en école élémentaire



Transport scolaire existant

- Le Bourg = 0 (mobilité douce à pied et en vélo, accompagnés ou seuls selon les quartiers)
- Belmont = 58 enfants
- Uriage = 18 enfants
 dont 21 % maternelle, 79 %
 élémentaire



Accompagnement voiture

Deux entrées principales :

- Rue des écoles
- Voie départementale





Accompagnement voiture

8:20

Des parkings utilisés par les parents, la plupart sur le chemin du travail.



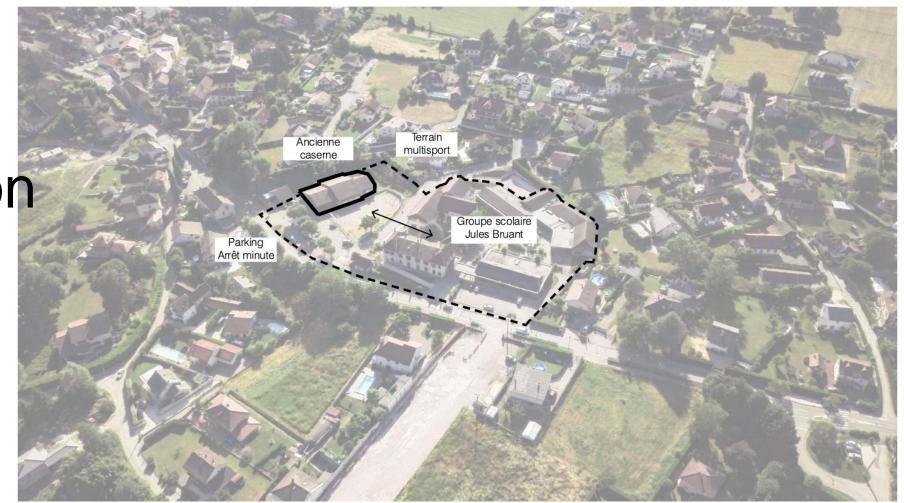


8:40

1.1 | POLE SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

PERIMETRE D'ETUDE

Projet de reconfiguration de l'espace

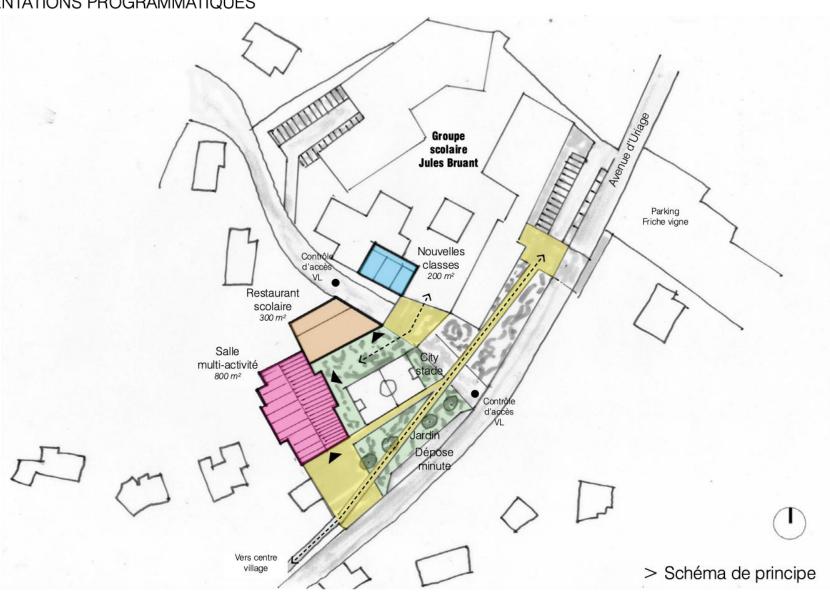


> Vue aérienne de l'ancienne caserne et son environnement proche

1.1 | POLE SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Projet de reconfiguration de l'espace

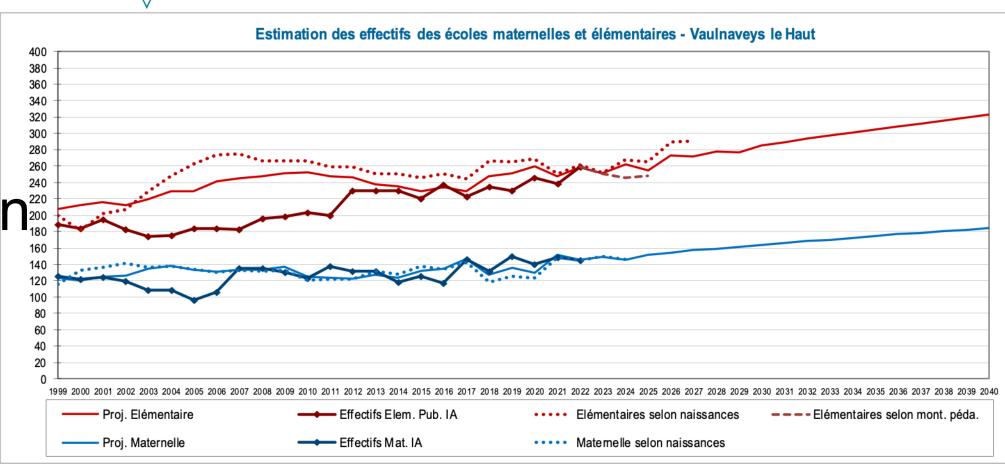


Accompagner l'évolution des mobilités

- proposer un dépose minute
- proposer un parking de rabattement aux parents habitant loin de l'école pour leur permettre d'utiliser les transports en commun (ligne 23)
- inciter au covoiturage
- inviter les parents à reconstituer un pédibus pour les familles du Bourg
- connecter la commune au réseau de voies cyclables (piste de la combe d'Uriage)



EVOLUTION ESTIMÉE DES EFFECTIFS SCOLAIRES, 25 LOGEMENTS ANNUELS



Les effectifs d'élémentaire augmenteraient de 4 élèves par an, soit un peu moins que lors de la période 2016-2022 (5 élèves supplémentaires par an).

La croissance des effectifs de maternelle serait de près 2 élèves supplémentaires tous les ans.

Il y aurait 510 élèves du 1er degré en 2040, contre 400 actuellement.

Construire le projet avec les partenaires

- Parents
- Métropole (propriétaire du terrain utilisé en parking)
- Métropole pour l'acquisition du terrain d'un futur parking de rabattement (emplacement réservé au PLUI)
- SMMAG et Métropole :
 - mobilité
 - voirie
 - voies cyclables (en partenariat avec St Martin d'Uriage)
 - covoiturage, autostop, auto partage ...